

A.W.B.B.

Groupe des parlementaires de Bruxelles Brabant Wallon

P.V. n° 12 séance du 27 mars 2017

Présents : MM. C. Dujardin (Président), J-L. De Greef, P. Gillard, Y. Lamy (secrétaire),
F. Muylaert, Y. Van Wallendael.

Excusé : M. M. Loozen (Trésorier)

Invité : M. J.P. Delchef.

MM. P. Flament et O. Monsieur nous prient d'excuser leur absence.

1. Approbation du procès-verbal n° 11 de la séance du 22.03.2017 et du Rapport annuel du Groupement

- 1.1 Après lecture, le P.V. n° 11 de la séance du 22.03.2017 est approuvé.
- 1.2 Après lecture le Rapport annuel saison 2016-2017 du Groupement est approuvé.

2. Suivi des points discutés lors des dernières réunions

- 2.1 Fonds des Jeunes. Liquidation du solde des années précédentes.

Le montant s'élève à environ 80 000,00 €.

A ce jour nous n'avons pas reçu d'informations sur les modalités de la liquidation.

- 2.2. Projet provincial Basket féminin.

La création d'une équipe U14 filles regroupant des joueuses de différents clubs du sud de Bruxelles.

Nous attendons la décision du CdA de l'AWBB.

3. Correspondance

La correspondance IN et OUT est parcourue.

- 3.1. Il est rappelé qu'après la cooptation de M. J. De Greef, la candidature de ce dernier aux élections du 23.05.2017 doit être introduite par son club auprès du S.G. de l'A.W.B.B.

- 3.2. RBC Eclair (0045). Dossier disciplinaire.

Nous suivons l'évolution du dossier en fonction des solutions apportées nous inviterons un représentant du club.

4. Tour de la province

4.1 Assemblée provinciale du 23.05.2017.

Afin d'être joint aux documents de l'Assemblée provinciale, nous communiquerons au CP-BBW le tableau du TTA-PC33. Absence de licence de coach, modifié lors de l'AG-AWBB du 25.03.2017.

5. Bilan de l'A.G. - A.W.B.B. du 25.03.2017.

5.1. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus et ce dans un état d'esprit constructif.

6. Divers

6.1 Compétitions PROMBAS.

Nous constatons une série de forfaits qui nuisent au déroulement normal des compétitions.

Nous suggérons une adaptation des statuts régissant l'obligation de montée comme le prévoit le ROI-AWBB (engagement libre).

6.2. Indemnités d'arbitrage. Jeunes.

M. Monsieur O. nous a adressé une suggestion concernant les indemnités d'arbitrage en Jeunes lorsque l'arbitre est désigné seul.

A réfléchir.

C. Dujardin
Président

Y. Lamy
secrétaire